

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Programme Erasmus plus 2014-2020

Direction des relations internationales



EHESP
Rennes Sorbonne Paris Cité

L'EHESP, une école à vocation internationale

La loi de santé publique du 9 août 2004 définit les quatre missions de l'EHESP :

- assurer la **formation** des personnes ayant à exercer des fonctions de direction, de gestion, d'inspection ou de contrôle dans les domaines sanitaires, sociaux ou médicosociaux ;
- assurer un **enseignement supérieur** en matière de santé publique ;
- contribuer aux activités de **recherche en santé publique** ;
- développer les **relations internationales** notamment par des échanges avec les établissements dispensant des enseignements comparables.

Stratégie internationale (UE et hors UE)

Le développement de relations internationales est l'une des quatre missions de l'EHESP. Cette mission s'inscrit dans les stratégies internationales de ses deux ministères de tutelle, à savoir :

- pour le **Ministère des affaires sociales et de la santé**, la promotion de la qualité du système de santé français, la promotion du savoir-faire français dans le secteur sanitaire et la promotion du système de protection sociale française,
- et pour le **Ministère de l'enseignement supérieur**, la promotion de l'excellence scientifique et le renforcement de l'attractivité de la France pour les étudiants et chercheurs étrangers.

La mission internationale de l'EHESP contribue également à la mise en œuvre de certaines orientations stratégiques du **Ministère des Affaires Etrangères** : accroître la contribution de la recherche française dans l'espace scientifique mondial et mobiliser les scientifiques pour la recherche au service du développement. Dans le cadre de la négociation de son prochain contrat d'objectifs et de performance 2014-2018, la stratégie internationale de l'EHESP (UE et hors UE) sera actualisée.

↳ L'approche partenariale sélective de l'EHESP est basée sur plusieurs critères incluant :

- la **qualité d'enseignement et de recherche**,
- les **priorités géographiques de la politique étrangère de la France**,
- la **convergence d'intérêts scientifique et académique**,
- la **présence d'autres partenaires français dans le pays** (offrant à l'EHESP une mutualisation des efforts)
- et les **liens historiques et de confiance professionnelle** qui ont pu être établis lors de coopérations antérieures.

L'EHESP vise à consolider, densifier ses collaborations stratégiques et en faire bénéficier un maximum de départements, d'enseignants-chercheurs, d'élèves et d'étudiants. Par exemple, l'EHESP a établi un partenariat privilégié avec la Mailman School of Public Health de Columbia University (New York, USA), coopère étroitement avec les acteurs de la santé publique au Québec et les écoles de santé publique Nord-Américaines, ainsi qu'avec de nombreuses universités et institutions européennes (**18 accords bilatéraux Erasmus en 2012/2013**). Elle est également très active dans les réseaux professionnels et académiques européens et internationaux en santé publique.

↳ La stratégie internationale de l'EHESP vise à la fois le **développement des relations Nord-Nord, Nord-Sud, avec les BRICS et les pays de l'espace francophone** afin de renforcer sa renommée et de devenir une référence internationale dans la production-diffusion des connaissances en santé publique. Dans un esprit de coopération, partenariat et bénéfice mutuel, l'EHESP se concentre sur une approche sélective pour créer et promouvoir les relations avec des institutions internationales en utilisant les critères développés ci-dessus.

Les principaux pays partenaires de l'EHESP sont :

- les **pays européens**, les **Etats-Unis**, le **Canada** parmi les pays à revenu élevé ;
- le **Brésil**, la **Chine** parmi les BRICS ;
- l'**Algérie**, le **Maroc**, le **Burkina Faso**, le **Mali** et le **Vietnam** parmi les pays à revenu faible et intermédiaire.

Ces pays-cibles peuvent évoluer en fonction des modifications des orientations stratégiques de l'EHESP.

➤ Les objectifs de la stratégie partenariale et de mobilités se traduisent par le **renforcement d'un spectre d'activités comme la recherche collaborative, les publications conjointes, la mise en place de cohortes, les doubles diplômes, le renforcement mutuel de l'offre de formation, le transfert de compétences et technologies, ou encore les collaborations dans des appels d'offres internationaux.**

L'EHESP n'offrant pas d'études de premier cycle, les mobilités entrante et sortante promues au sein de l'école se concentrent sur les étudiants de deuxième et troisième cycles et le personnel (enseignant ou non). 100% des mobilités sortantes des élèves et étudiants concerne aujourd'hui des périodes de stages, l'objectif principal étant la contribution à la mise en place d'un projet de santé publique ou l'analyse et mise en perspective d'un système sanitaire et social étranger.

L'EHESP est activement impliquée dans la mise en place de **deux doubles diplômes** :

- Depuis 2006, l'EHESP est le coordonnateur d'un **master européen en santé publique « Europubhealth » labellisé Erasmus Mundus**. Ce parcours est bi-diplômant et co-délivré par l'Université de Rennes 1, l'IEP de Rennes, l'Université de Sheffield, l'Université de Copenhague, l'Université Jagellon de Cracovie et l'École andalouse de santé publique. Depuis 2010, le consortium s'est élargi au partenaire Nord-Américain de l'EHESP, la Mailman School of Public Health (Columbia University New York).
- L'EHESP collabore avec l'Université de Montréal pour délivrer la **formation QUEOPS-i** (Qualité-Evaluation-Organisation-Performance-Sécurité-international) qui se déroule au Québec et en France. Elle correspond à un double diplôme : maîtrise en administration des services de santé au Québec et diplôme d'établissement délivré par l'EHESP.

Projets de coopération européenne et internationale

La stratégie en termes de projets de coopération européenne et internationale correspond à deux axes de la stratégie internationale de l'EHESP avec des modalités différentes selon le niveau de développement et d'infrastructure des pays partenaires.

➤ Le premier axe, concernant **les pays tiers émergents ou en développement**, consiste à **accompagner et renforcer la capacité de formation de partenaires par des actions d'ingénierie de formation, d'expertise et de conseil**. Active dans ce domaine depuis 25 ans, l'EHESP a ainsi coordonné près d'une trentaine de projets en Europe, vers des pays candidats ou voisins, Afrique, Asie et Amérique Latine. Aujourd'hui elle concentre son action vers des pays prioritaires, **en Asie du Sud-Est** (formation de directeurs d'hôpitaux depuis 2009 au Vietnam et au Laos), **au Maghreb** (jumelages potentiels au Maroc et en Algérie), et **en Afrique Subsaharienne** (Mali et Burkina Faso). Les infrastructures de ces pays évoluant, les actions de mobilité (master, doctorat, enseignants) pourront servir les projets de renforcement avant qu'ils ne se concrétisent par des partenariats académiques stratégiques.

➤ Le second axe de coopération concerne **les BRICS et les pays à revenu élevé** principalement (**Europe, Amérique du Nord, Brésil, Chine**), sous la forme de diplômes conjoints (coordination d'un master Erasmus Mundus en Santé publique avec 7 universités européennes et une américaine ; un double diplôme avec

l'université de Montréal), ou de projets de recherche (6 projets PCRD et 1 Interreg). Les développements futurs concerneront l'offre de doubles diplômes ou diplômes conjoints dans de nouveaux champs selon les futurs axes stratégiques de développement de l'institution, l'ouverture de la formation doctorale aux partenaires européens et de pays tiers stratégiques à travers l'organisation de séminaires internationaux, des programmes intensifs, le développement de réseaux.

Impact du Programme « Erasmus pour tous » et objectifs de la politique

La participation de l'EHESP au Programme contribuera à **renforcer l'innovation pédagogique, le lien entre enseignement et recherche appliquée et l'ouverture internationale des formations**. L'EHESP souhaitant s'investir dans la formation à distance, ses équipes pourront collaborer avec des collègues européens et internationaux dans le développement des compétences des futurs diplômés et professionnels. Les Conseils d'orientation des formations (réunissant dans chaque domaine de la santé publique enseignants, employeurs, organisations professionnelles, partenaires sociaux) identifient les évolutions des professions. Les équipes de recherche de l'EHESP, fortement ancrées dans le tissu scientifique régional et impliquées dans des travaux d'expertise nourrissent le **lien entre formation, rigueur scientifique et besoin métier**. Pour garantir l'adéquation entre son offre de formation et les besoins du secteur en France et en Europe, l'EHESP s'appuiera sur sa participation au Programme enrichissant la veille faite par son futur **"observatoire des métiers" de perspectives européennes et internationales**.

L'implication de l'EHESP dans les **réseaux européens d'assurance qualité** (APHEA: www.aphea.net) et sa demande d'**accréditation par un organisme américain** renforcent le processus d'amélioration de la qualité et la recherche d'excellence. Dans la continuité de la coordination d'Europubhealth, master Erasmus Mundus depuis 2006, le nouveau Programme permettra à l'EHESP d'**intensifier son internationalisation**. La mobilité internationale pour les enseignants préparant une habilitation à diriger des recherches (HDR) ou souhaitant intégrer une dimension internationale dans leurs cours sera particulièrement encouragée. L'accompagnement personnalisé des stages internationaux des étudiants, favorisant l'acquisition de compétences professionnelles et interculturelles, pourra être renforcé par des programmes internationaux courts. Les antennes du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Sorbonne Paris Cité (dont l'EHESP est membre fondateur) en Europe, en Amérique et en Asie, faciliteront le développement de programmes transnationaux. En outre l'EHESP participe à la mise en place d'un nouveau centre d'excellence en santé publique «Paris-Berlin».

Les financements de l'EHESP proviennent de ses Ministères de tutelle, des contributions hospitalières, des contrats de recherche et de la formation continue. De par son histoire, l'EHESP bénéficie d'une grande autonomie de gestion de ses ressources. En 2012, l'EHESP a engagé la certification de ses comptes et la mise au point d'outils de pilotage (ex: indicateurs www.impi-project.eu). Ses orientations stratégiques sont débattues au sein des instances de gouvernance. Un **conseil de formation**, un **conseil scientifique** et un **conseil d'administration**, qui comptent parmi leurs membres de nombreux professionnels, veillent à la cohérence entre positionnement stratégique de l'EHESP, besoins du marché de travail et utilisation des moyens.

Date : 6 janvier 2014

Signature du représentant légal de l'établissement :



Laurent Chambaud, Directeur de l'EHESP



EHESP

Ecole des hautes études en santé publique
Avenue du Professeur Léon Bernard
CS 74312 – 35043 Rennes Cedex
Tél : +33 (0)2 99 02 22 00
Fax : +33 (0)2 99 02 26 25
www.ehesp.fr



EHESP